



AMOPA

Siège Social :

Ministère de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Secrétariat National : 30 av. F. Faure 75015 PARIS

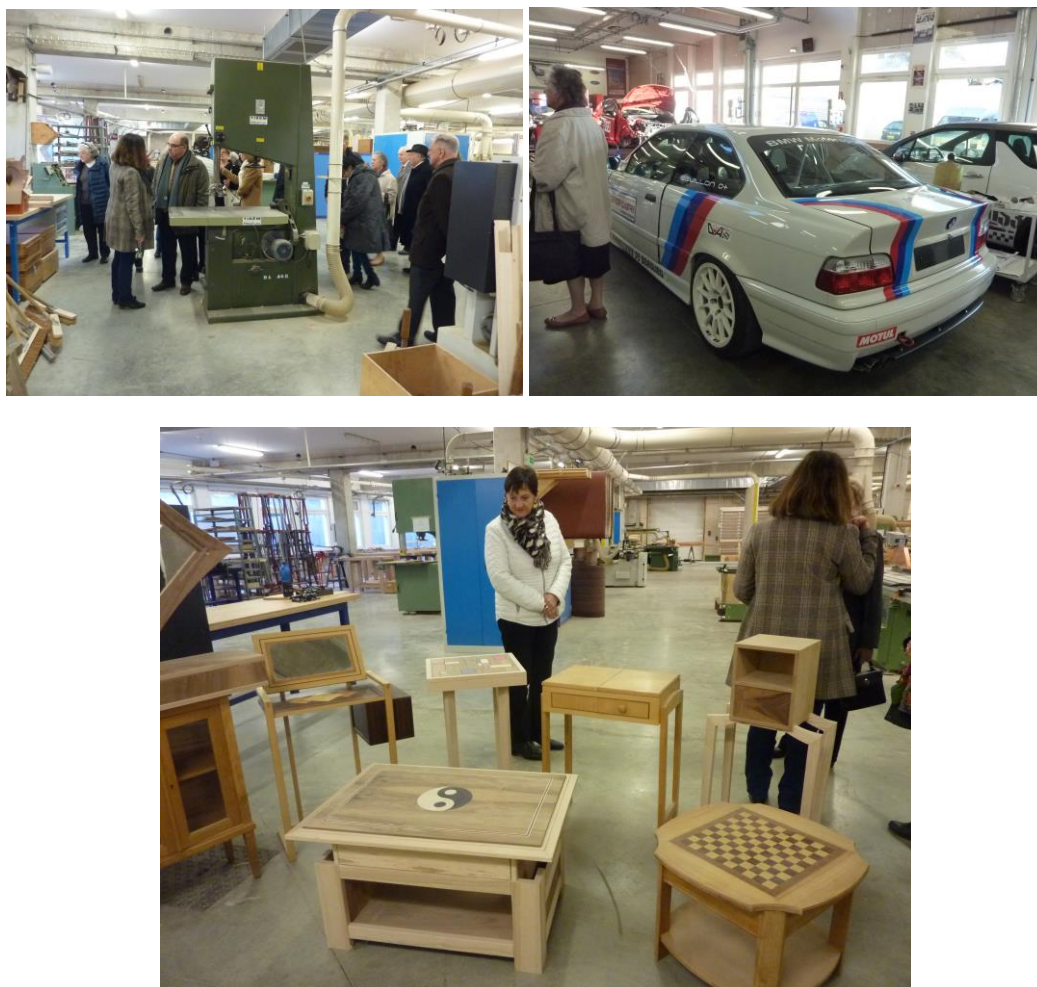
ASSOCIATION
DES MEMBRES DE L'ORDRE DES
PALMES ACADEMIQUES
SECTION 63 : PUY DE DÔME

ASSEMBLEE GENERALE 2018 de la Section.

Le mercredi 01 février 2017, nous étions nombreux à l'Assemblée Générale au Lycée Roger Claustre de Clermont-Fd. L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'AMOPA du Puy de Dôme a été accueillie chaleureusement par Mme Anne LACHAUD, Proviseur du Lycée, qui a présenté l'offre de formation de son établissement.



Mme LACHAUD a guidé ensuite les membres de l'AMOPA dans une visite du plateau technique de l'établissement.



De retour en salle de réunion, le Président, M. Bernard DECORPS a remercié de leur présence M. Michel PROSLIER, Maire Adjoint de Chamalières représentant M. Louis GISCARD D'ESTAING, M. le Général JP VARENNE PAQUET, président de la section départementale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, M. JP MOULIN Président Départemental de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite et M. DIONNET, Président de la section du Puy de Dôme et de l'Allier de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole. M. Michel LAINE, secrétaire de la section départementale de l'Allier de l'AMOPA. Il a présenté les excuses de Mme le Recteur, de Monsieur le Préfet et des personnalités et membres de l'association qui n'ont pas pu venir à cette Assemblée Générale.

Il a ouvert ensuite officiellement la séance.



Le rapport d'activités 2017, rédigé et lu par Mme Josette SALVAT, illustré et complété par M. DECORPS a été approuvé à l'unanimité. Il a permis de récapituler les activités de la section durant cette année 2017: organisation de conférences, participation, avec remise de prix aux concours nationaux organisés par l'AMOPA pour la défense de la langue et de la culture française ainsi que pour la valorisation de l'enseignement technique, organisation d'un concours départemental d'affiches pour valoriser le travail des enfants malades et handicapés, organisation de sorties et voyages culturels, organisation de l'habituelle cérémonie départementale de remise des médailles dans l'Ordre des Palmes Académiques,...

Le président a donné ensuite la parole à Mme CLOSSET, trésorière, pour le compte financier 2017

	015	015	016	016	017	017
Nombre d'adhérents	dhés	bon	dhés	bon	dhés	bon
Montant des versements des adhérents	757	973	414	592	332	232
Nombre total de cotisants	16	49	82	09	79	3

« On note une relative stabilité du nombre d'adhérents mais une baisse sensible des abonnements à la revue. Sur les 279 ayant versé leur cotisation, 93 ont pris l'abonnement à la revue. IL y a peu de nouveaux adhérents, certains adhèrent l'année de leur décoration mais ne renouvellent pas.

Il faut noter la générosité de certains membres et sympathisants car la section a perçu 442 euros de dons en 2017 auxquels il faut ajouter une subvention de 200 euros de l'AMOPA nationale pour le projet « concours d'affiches ».

Paris a reversé la somme de **3540 euros en 2017** en 3 versements (1766 € correspondant au solde de la quote-part 2016 et 2 fois 887 dont le dernier en décembre 2017) Nous percevrons le solde de la quote-part 2017 en mars ou avril 2018.

Les voyages d'une journée, conférences et repas fonctionnent avec le compte courant de l'AMOPA, ce qui n'a posé aucun problème grâce à la rigueur des organisateurs. Le voyage annuel est directement géré par le prestataire qui assure le voyage. Il convient encore une fois de remercier M. Ouivet qui a contribué à la réussite du voyage en 2017 et Mme Gendraud qui a assuré avec efficacité et bonne humeur la gestion des conférences et repas.

Les frais postaux et photocopies sont en baisse grâce à l'utilisation du courrier électronique. On doit pouvoir encore améliorer sans pour autant supprimer le courrier papier pour les adhérents n'ayant pas d'accès internet.

Les frais postaux s'élèvent à 487,33€ contre 579,13€ l'année précédente et les frais de photocopies à 74,06€ contre 218,25 € en 2016. Les frais bancaires avec l'abonnement « Net entreprises » pour l'accès au compte postal s'élèvent à 111,70 euros.

Ce bilan concerne la partie « vie associative » selon les critères du siège national de l'AMOPA et la partie de notre activité liée aux actions en faveur d'utilité publique en direction des jeunes, c'est-à-dire concours, exposition, bourses, défense et illustration de la langue française.

Le détail n'apparaît pas dans les tableaux ci-dessous où toutes les dépenses sont regroupées mais pour information je précise que les bourses, prix, récompenses et petits frais annexes s'élèvent à 1289,09 euros.

Le bilan 2017 fait état d'un solde négatif de 59,59 euros. (compte tenu du non versement en 2017 du solde de la quote-part 2017 (cf. supra).

La trésorerie s'élève donc à 6826,97 € euros au 31 décembre 2017. (6945,5 fin 2016)

COMPTE de RECETTES Année 2017

date	adhésions	revues	TOTAL	repas/conf	voyages	revers.Paris	dons	TOTAL
1 ^{er} trimestre	260	944	204	66			52	522
2 ^{ème} trimestre	66	8	14	76	32	766	00	188
3 ^{ème} trimestre	08	68	76			87	0	953
4 ^{ème} trimestre	158	2	230	84		87		001
TOTAL	392	232	0624	326	32	540	42	7 664

COMPTE DES DEPENSES ANNEE 2017

date	revers Paris	REPAS CEREM.	VOYAGES	photocop.	affranchts	Frais Banque	Concours, Oeuvres Bourses	Cumul Dépenses
1 ^{er} T	592,34	2414,33		9,08	04,02	22,10	200	10351,87
2 ^{ème} T	277,66	510	32		4,76	25,60	918,72	3358,74
3 ^{ème} T		60				25,60		85,60
4 ^{ème} T	266	1097,8		5,08	88,55	38,40	181,55	3927,38
TOTAL	1136	4082,13	32	4,16	87,33	111,70	1300,27	17723,59

M. DECORPS a donné ensuite la parole aux deux commissaires aux comptes, MM. ASTIER et GUIONNET. M. ASTIER a lu leur rapport établi après vérification des comptes. Ce rapport recommande d'approuver les comptes et de donner quitus à la trésorière. L'Assemblée a approuvé les comptes à l'unanimité et a donné quitus également à l'unanimité à la Trésorière.

M. Decorps procède ensuite aux formalités de renouvellement du bureau et du comité consultatif pour la période 2018-2022.

Sont élus à l'unanimité:

Président d'honneur : Mme Yvonne CLEMENT, A.P.A.S.U honoraire

a) Bureau :

Président : M. Bernard DECORPS, Proviseur honoraire

Vice-Président : M. Michel CHANDUMONT, Professeur honoraire

Secrétaire : M. Joël BEZY, Professeur honoraire

Secrétaire Adjoint : Mme Danielle POLKAM-CHOTARD, Professeur honoraire

Trésorier : Mme Jeanine CLOSSET, Professeur honoraire, Chargé Mission aux nouvelles technologies au Rectorat.

Trésorier Adjoint : M. Bernard RAMAIN, Principal honoraire

b) Comité consultatif :

M. Alain BALDIT, Professeur des Universités honoraire

Mme Yvonne CLEMENT, A.P.A.S.U. honoraire

M. Jacques DURAND, Directeur des Etudes honoraire

Mme Rose Marie GOUGA, I.A.-I.P.R. honoraire

Mme Michèle KIEFFER, Principal honoraire

Mme Jeanine LETELLIER, Directrice d'Etablissement Spécialisé honoraire

Mme Andrée PEREZ, Proviseur honoraire

Mme Josette SALVAT, Directrice d'école honoraire

Mme Christine VIGNEAU-PELISSIER, Proviseur, Président AFDET Auvergne »

c) Commissaires aux comptes :

M. Michel ASTIER, Proviseur honoraire.

Mme Danielle FOURT, Professeur honoraire.

Le mandat de M. Michel ASTIER comme commissaire aux comptes est renouvelé pour 2018. M. GUIONNET est remplacé par Mme Danielle FOURT comme commissaire aux comptes en 2018.

M. Decorps remercie l'assemblée pour sa confiance et remercie aussi les membres du bureau et du précédent comité, qui n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats, pour leur implication passée dans la vie de la section. M. DECORPS souligne en particulier le travail effectué par les membres du Bureau sortants, en particulier la secrétaire Mme SALVAT, la secrétaire adjointe Mme GENDRAUD, M. GENDRAUD et M. OUIVET

L'Assemblée les applaudit chaleureusement.

Il présente ensuite rapidement le programme 2018 de la section

Puis, le Président laisse la parole notre boursière 2017, Wendy MOULIN, étudiante en pharmacie à Clermont, qui nous présente les résultats de son stage et remercie chaleureusement l'AMOPA pour son aide financière, indispensable pour lui permettre d'effectuer son stage.

La séance est levée à 12h00.

Bernard DECORPS.

Président